



POR AUTONOME DE KRIBI  
PORT AUTHORITY OF KRIBI

# La lettre du PAK

BULLETIN D'INFORMATION N°148 DU 30 SEPTEMBRE 2022



SOURIRE



- Bienvenue en Afrique où quand tu te laves, on te demande « où vas-tu ? »

L'actu



DEVELOPPEMENT DU PORT DE KRIBI

## Les contrats d'exploitation du Terminal à Conteneurs et du Scanning réaménagés

Les avenants paraphés respectivement les 26 et 27 septembre 2022 à Kribi entre l'autorité portuaire de Kribi et ses partenaires logistiques, Kribi Conteneurs Terminal (KCT) et TransAtlantic SA (TSA), visent à renforcer le développement du port en eau profonde de Kribi.

La signature du premier avenant portant sur le développement et l'exploitation du terminal à conteneurs a été présidée via visioconférence par Jean Paul SIMO NJOUNOU Président du Conseil d'administration en présence des hauts responsables de l'autorité portuaire et de KCT. Ledit avenant est axé sur quatre objectifs principaux à savoir :

- Redynamiser le partenariat PAK/ KCT notamment en maintenant un niveau de tarif compétitif malgré l'inflation, en aménageant le programme d'investissement et en redéfinissant les prévisions de trafics en conformité avec les volumes et la typologie des trafics enregistrés jusqu'ici ;
- Garantir la participation du concessionnaire au financement de la Phase II ;
- Adapter les engagements de la partie publique en fonction de la réalité du développement des infrastructures ;
- Mettre à jour le plan d'exploitation et de développement du Terminal en inscrivant la place portuaire de Kribi dans le nouvel environnement portuaire mondial post-COVID 19.

Les deux entités à travers cet accord, viennent ainsi marquer leur engagement à accroître les capacités du terminal à conteneurs aussi bien en termes de superficie que d'équipement de manutention, et ce à travers la phase II dont le chantier de construction est actuellement en cours sur la plateforme portuaire de Mbôro. Jean Paul SIMO NJOUNOU et Philippe Labonne, Président du groupe Bolloré African Logistic et représentant de KCT, lors de leurs propos introductifs ont tenu à saluer les résultats enregistrés jusqu'à présent tout en exhortant les parties prenantes à ne ménager aucun effort dans la mise en œuvre des dispositions de cet avenir.

Quant au second, avenant il vise d'une part, à renforcer la sûreté portuaire et

d'autre part, à consolider l'attractivité et la compétitivité de la place portuaire notamment par :

- La réduction au strict minimum des inspections physiques, pour contribuer à la réduction et la maîtrise du temps de passage des marchandises ;
- La diminution des risques de destruction et/ou de vol de marchandises lors des inspections physiques ;
- La contribution à l'arrimage du port au code ISPS et aux exigences des garde-côtes américains, avec la possibilité d'exportation directe vers les Etats-Unis.

Avant le symbolique et très attendu acte d'échange des parapheurs entre Patrice MELOM, Directeur Général du Port Autonome de Kribi et Edwin NCHE, Administrateur Directeur Général de TSA, un bref rappel de l'objectif « 100% scanning » des conteneurs tant à l'import qu'à l'export a été fait par le DG PAK. Ce dernier a expliqué que, « c'est en vue d'assurer le suivi et la sûreté au passage des conteneurs au port de Kribi que le Gouvernement avait décidé de mettre en place un programme d'inspection non-intrusive des marchandises ». Une décision qui a conduit en novembre 2019, à la signature d'un contrat de concession entre le PAK et TransAtlantic S.A. Soit un peu plus de deux ans après qu'il ait autorisé la signature avec KCT, du contrat de concession de l'exploitation du terminal à conteneurs le 25 juillet 2017.



## DEVELOPMENT OF THE PORT OF KRIBI

# Operating Contracts of the Container Terminal and Scanner Revamped

The amendments were initialled respectively on 26 and 27 September 2022 in Kribi between the Port Authority of Kribi and its logistic partners, Kribi Conteneurs Terminal (KCT) and TransAtlantic S.A. (TSA) and aimed to strengthen the development of the Kribi Deep-sea Port.

La signature du premier avenant portant sur le développement et l'exploitation du terminal conteneurs de Kribi a été effectuée le 26 septembre 2022 entre la Direction Générale du Port de Kribi et ses partenaires logistiques, Kribi Conteneurs Terminal (KCT) et TransAtlantic S.A. (TSA). Ce premier avenant visait à renforcer le développement du port de Kribi en mer.

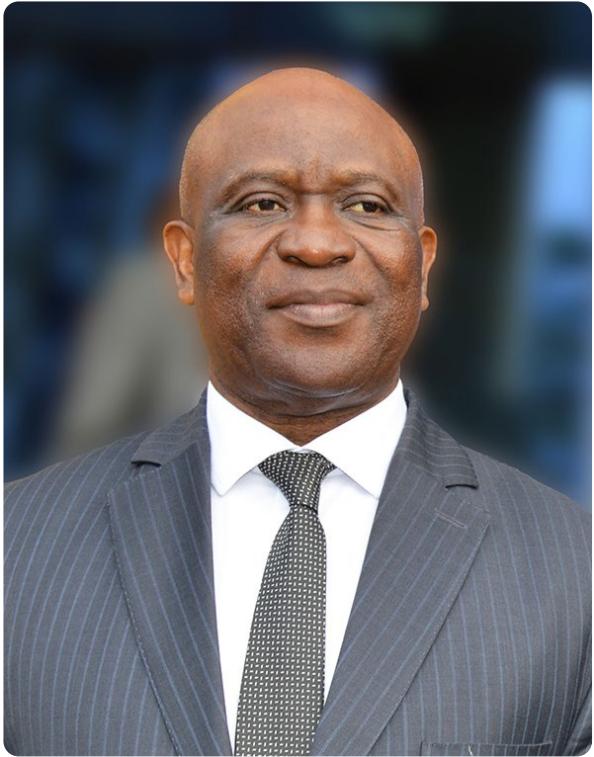
- Have PAK and KCT keep the same level of competitive tariffs despite inflation by restructuring the investment programme and by redefining traffic forecasts based on the volume and type of traffics recorded so far;
- Ensure the participation of the concession holder in the funding of Phase II;
- Adapt the State's commitments to the reality of the infrastructure development;
- Update the terminal's operational and development plan by putting the Port of Kribi in the new post-Covid world port environment.

Avec ce nouvel accord, les deux compagnies marquent leur engagement à augmenter la capacité du terminal conteneurs en termes de surface et d'équipement, notamment avec la phase II dont les travaux de construction sont actuellement en cours dans le quartier de Mbôro. Jean Paul SIMO NJOUNOU et Philippe LABONNE, Président du groupe Bolloré African Logistic et représentant de KCT, dans leurs discours d'ouverture, ont salué les résultats obtenus jusqu'à présent tout en incitant leur personnel à mettre toutes leurs forces pour mettre en œuvre les dispositions de l'amendement.

Le deuxième amendement visait, d'un côté, à renforcer la sécurité du port et à améliorer son attractivité et sa compétitivité de l'autre côté, notamment par :

- Réduire les inspections physiques au minimum nécessaire pour contribuer à réduire et maîtriser le temps de transit des marchandises;
- Réduire la destruction / vol des marchandises pendant les inspections physiques;
- Contribuer à faire en sorte que le port soit conforme au Code ISPS et aux exigences préalables de la garde côtière américaine pour un éventuel exportation directe vers les États-Unis.

Avant l'échange symbolique et très attendu des livres de signature entre Patrice MELOM, Directeur Général du Port de Kribi, et Elvis CHE, TSA Managing Director, le Directeur Général de PAK a donné une brève explication sur l'objectif "full scanning" pour les conteneurs importés et exportés. Il a expliqué que "pour assurer la traçabilité et la sécurité des conteneurs passant par le port de Kribi, le gouvernement a décidé de mettre en place à Kribi un programme d'inspection cargo non intrusif". Un accord de concession a donc été signé en novembre 2019 entre PAK et TransAtlantic S.A., deux ans après que le gouvernement ait autorisé à signer avec KCT l'accord de concession pour l'exploitation du terminal conteneurs le 27 juillet 2017.



### Patrice MELOM

Directeur Général du Port Autonome de Kribi

General Manager of the Port Authority of Kribi

“

**C'est avec beaucoup de bonheur que nous accueillons la signature de cet avenant ”**

En 2017 et 2019, quand nous signions ces contrats, c'était pour un projet qualifié de « Greenfield » c'est-à-dire un projet dont les prévisions étaient basées essentiellement sur les engagements des différentes parties prenantes. Les avenants que nous signons aujourd'hui sont adaptés à la réalité et entrent dans la continuité de la mise en œuvre desdits contrats. Nous avons eu le temps de les évaluer en s'assurant que les différents équilibres économiques sont pris en compte. De ce fait, nous nous sommes donc résolus à parapher ces réaménagements, qui consacrent un partenariat gagnant-gagnant qui existe entre nos partenaires et l'autorité portuaire, ceci dans le but d'améliorer nos relations. L'avantage ici réside en ce que nous fonctionnons désormais sur des bases plus réalistes et plus pratiques pour pouvoir se projeter dans l'avenir. Il faut préciser que notre partenaire KCT s'est engagé dès le départ à prendre part à la mise en place de l'extension du port. C'est donc avec beaucoup de bonheur que nous accueillons cette signature. Actuellement, le terminal à conteneurs fonctionne déjà à plein régime, le taux d'occupation est au-delà de 90% au bout de 04 ans, c'est une réelle performance. Nous parlons beaucoup plus de l'extension qui doit prendre le relais, parce qu'autant le dire, dès l'année prochaine, ce terminal sera saturé. Il est donc important que les conditions de la mise en place de l'extension soient réunies, c'est à cela que l'avenant va nous permettre d'évoluer.

“

**The signing of this amendment brings us much joy ”**

In 2017, we signed these agreements for a greenfield project, that is, a project with forecast based solely on the commitment of the various stakeholders. The amendments that we are signing today are tailored to reality and are part of the implementation of these agreements. We had enough time to assess them by making sure that the various economic balances are considered. We are therefore determined to sign this amendment which confirms the win-win partnership between our partners and the Port Authority in order to improve our relationships. The benefit of this amendment is that we are now working based on more realistic and practical elements to envisage the future. It is worth specifying that our partner KCT committed from the onset to take part in the port extension works. The current step therefore brings us much joy. The container terminal is currently fully operational and the occupancy rate is above 90% after four years. It is a commendable performance. We talk much about the extension that has to take over because truth be told, this terminal will be congested by next year. The prerequisites for the extension works must be met and this amendment will help us move in that direction



### Philippe Labonne

Président du groupe Bolloré  
African Logistic

President of the Bolloré  
African Logistic Group

**“The signing of this amendment confirms the vision of the State highest authorities to make the Port of Kribi a regional economic powerhouse”**



### Edwin NCHE

Administrateur Directeur  
Général de TSA

Managing Director TSA

**“This amendment confirms the partnership between PAK and us”**

“

**La signature de cet avenant confirme la vision des plus hautes autorités de l'Etat de faire du Port de Kribi, un moteur de l'économie sous-régionale”**

C'est une étape importante dans le développement du complexe industrielo-portuaire de Kribi, car cet avenant vient confirmer la détermination de l'autorité portuaire de Kribi et ses partenaires que nous sommes à développer cette infrastructure. Les travaux de construction de la phase 2 du Port autonome de Kribi en cours en est une parfaite illustration. Au terme de ce projet, le linéaire de quai du terminal à conteneurs et les surfaces de quai vont pratiquement tripler et nous allons davantage investir dans les équipements de manutention pour accroître de façon considérable le traitement des marchandises. C'est aussi une étape importante du développement de la plateforme portuaire, car elle confirme la vision des plus hautes autorités de l'Etat de faire du port de Kribi, un moteur de l'économie régionale. Les investissements engagés ici devront permettre de développer des plateformes logistiques, d'attirer de nouveaux industriels mais également d'améliorer la connectivité du port. Grâce aux navires qui vont venir à Kribi, les commerçants et les industriels qui vont s'installer pourront effectuer des échanges commerciaux avec l'Afrique et le reste du monde dans les meilleures conditions, pour exporter les produits camerounais.

This is a milestone in the development of the Kribi industrial port complex as this amendment confirms the determination of the Port Authority of Kribi and us, its partners, to develop this infrastructure. The Phase II construction works of the Port of Kribi currently underway attest to this. At the end of this project, the quay length of the container terminal and dock areas will triple and we will invest more in handling equipment to significantly increase cargo handling. It is equally a major step for the Port as it confirms the vision of the State highest authorities to make the Port of Kribi a regional economic powerhouse. The investments made here will help develop logistic platforms to attract new industries and also prove on the port's connectivity. With the vessels that will come to Kribi, companies and industries that will come and settle here will be able to trade with Africa and the rest of the world in the best conditions to export Cameroonian products.

“

**Cet avenant vient consolider le partenariat gagnant-gagnant entre nous et le PAK”**

La signature de cet avenant n'est que chose normale. Le port de Kribi était nouveau dans l'environnement portuaire du pays mais nous avons fait confiance à ce projet. Nous avons cru et nous y avons investi. Au vu de l'évolution et des résultats enregistrés par le Port de Kribi, il était donc important que certaines choses soient modifiées et les zones d'ombres éclaircies. Il y'a deux ans nous étions à environ 200 à 300 conteneurs traités par mois. Aujourd'hui, nous sommes à environ 4000 conteneurs traités pour la même période. Il est donc normal que nous revoyions les termes du contrat qui nous unissait, d'où la signature de cet avenant qui vient en quelque sorte consolider ce partenariat gagnant entre TSA et le PAK.

Au regard des chiffres que nous venons d'évoquer soit 4000 conteneurs traités par mois pour un taux d'évolution de plus de 400%, il est indéniable que les activités au port de Kribi connaissent une ascension fulgurante. Ce qui augure d'un avenir meilleur et nous devons être prêt pour relever les défis encore plus grands qui se présente devant nous.

The signing of this amendment is but normal. The Port of Kribi is new in the domestic port environment but we trusted in this project. We believed and invested in it. Looking at the evolution and the results recorded by the Port of Kribi, it was important to have some things modified and some grey zones clarified. Two years ago, we had about 200 to 300 containers handled per month. Today, we are at around 4,000 containers handled for the same period. Reviewing the terms of our partnership was the most obvious thing to do. Hence the signing of this amendment which somehow strengthens the win-win partnership between TSA and PAK. With the figures we just mentioned, that is 4,000 containers handled per month for an evolution rate above 400%, it goes without saying that activities in the port of Kribi are significantly on the rise. This bodes well for the future and we should be ready to tackle the greater challenges laying ahead.



## SECURITE ET CONTROLE PORTUAIRE

### L'OMI audite le PAK



L'audit effectué par les experts de l'organisation Maritime Internationale (OMI) au Port de Kribi portait sur l'évaluation de l'implémentation des conventions maritimes internationales.

C'est dans le cadre du traditionnel programme d'audit des membres de l'Organisation Maritime Internationale, qu'une délégation d'experts de cette organisation a été reçue le 23 septembre par le Directeur Général du Port Autonome de Kribi (PAK). Faire l'évaluation du cadre réglementaire adopté par cette organisation et du niveau d'implémentation des conventions maritimes Internationale ratifiées par l'Etat du Cameroun ont été objectif de la visite.

Après l'audience entre le Capitaine ASIVA COOPEN, chef de délégation des auditeurs et Patrice MELOM, une visite des installations portuaires de Mbobo, ainsi qu'une séance de travail à huis clos ont été organisée dans la foulée.

#### POURQUOI L'AUDIT DU PAK ?

En assurant 80% du commerce mondial, les océans et les mers sont incontournables dans les échanges commerciaux entre les Etats. Plus de 50 000 navires transportent des milliards de tonnes de marchandises chaque année par voie maritime. Au regard de toute l'exploitation dont les océans et les mers font l'objet, L'OMI en tant qu'organisme spécialisé des Nations Unies a élaboré et adopté des mesures pour améliorer la sécurité du transport international, de prévenir la pollution par les navires pour le développement durable des océans. Lesdites mesures sont applicables à tous les pays membres de cette organisation et sont évaluées de façon annuelle.

#### LES POINTS AUDITES AU PAK

Concrètement et de manière générale, il s'est agit pour les équipes du Capitaine ASIVA COOPEN d'effectuer au port de Kribi, une évaluation sur :

- Le cadre réglementaire
- Le niveau d'implémentation des conventions maritimes
- Le fonctionnement du PAK
- Le système de sécurité et de contrôle de la pollution

Il faut rappeler que l'audit effectué par les experts de l'OMI n'implique pas que le port de Kribi. En réalité, c'est l'ensemble des plateformes portuaires nationales notamment celle de Douala et Kribi qui ont été évaluées.

#### BREF RAPPEL DES MISSIONS DE L'OMI

L'organisation Maritime Internationale est un organisme spécialisé des Nations Unies créé le 17 mars 1958. Ses principales missions se résument à garantir la sécurité maritime, la coopération technique avec les pays membres, d'élaborer un cadre juridique et réglementaire propice à l'activité maritime et de protéger l'environnement.



# Démarche QHSE

## QUALITÉ HYGIÈNE SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

Thème **3**

### 7 DIMENSIONS DE LA QUALITÉ

#### DIMENSION

**6**



#### PRISE DE DECISIONS FONDEE SUR DES PREUVES

Les décisions fondées sur l'analyse et l'évaluation de données et d'informations sont plus susceptibles de produire des résultats escomptés.



Ce qui est affirmé sans preuve peut être nié sans preuve

Euclide

#### Lexique

##### • BAY

Coupe transversale d'un navire d'une largeur d'un container 20 pieds ou 40 pieds, les BAYS sont numérotées de l'avant vers l'arrière



**BAY PLAN :** Plan d'occupation des conteneurs dans une BAY servant à préparer les séquences de la manutention tant au chargement qu'au déchargement et à faire les calculs de poids et de stabilité.

Pour toutes vos demandes de cotations, offres commerciales et éventuelles réclamations, contactez nos équipes sur l'adresse

**client@pak.cm**

Please contact our team for all your requests regarding quotations, commercial offers, and possible reclamations.



**Directeur de publication :** Patrice MELOM - **Directeur de rédaction :** Harouna BAKO - **Rédacteur en chef :** Ursula NKOA BISCIONGOL

**Rédacteurs :** Patrice LOUMOU ; Gaël Pascal AMOUGOU AMOUGOU - **Contributions :** Albert Jonathan METOTE NDENGUE ; Mohamadou

Aboubakar SABO - **Traducteurs :** Régine Clémence NGONO MANGA - **Graphisme et mise en page :** Cyrille NGOUABOU CHETEU -